



Séance du conseil municipal du mardi 14 mai 2019 à 19h30

N°54 du mandat/N04-2019

Nombre de membres au conseil municipal : 15

Membres présents : 12

Membres ayant donné procuration : 3

- **Marcel Fritsch à Andrée Briffoteau**
- **Joseph Arenas à Gaston Burger**
- **Gisèle Berbach à Philippe Kretz**

Membres excusés : ./.

Ordre du jour :

1. Adoption du compte-rendu de la séance du 1^{er} avril 2019
 2. Elections européennes du dimanche 26 mai 2019
 3. Avis de la commune sur la création d'un Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) entre la communauté de communes du Kochersberg (CoCoKo) et la communauté de communes du pays de la Zorn
 4. Proposition et validation des axes du programme local de prévention des déchets ménagers sur la base des propositions du groupe de travail de la CoCoKo
 5. Arrêté préfectoral concernant :
 - ↳ Le prélèvement d'eau de rivière à des fins d'irrigation au profit du syndicat des irrigants du Ried du Sud
 6. Nouvelle enquête parcellaire relative au GCO
 7. Compte rendu d'activité 2018 :
 - ↳ Gaz de Strasbourg
 8. Etat d'avancement des travaux de voirie
 9. Organisation de la journée solidaire communale du samedi 25 mai 2019
 10. Compte-rendu de différentes réunions
 11. Divers
 - ↳ Agenda
 - ↳ SDIS – nids de guêpe
 - ↳ Numéricable-SFR
-

Désignation du secrétaire de séance.

Conformément à l'article L.2541-6 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal désigne son secrétaire lors de chacune de ses séances. Virginie Adloff, secrétaire de mairie est désignée en qualité de secrétaire de séance.

En préambule de l'ouverture de la séance, Eliot Dos Santos, membre du conseil municipal des jeunes, donne lecture aux conseillers du règlement intérieur rédigé par l'ensemble des élus du CMDJ. Il est chaleureusement remercié pour son intervention.

1 – Adoption du compte-rendu de la séance du 1^{er} avril 2019

Pas de remarques particulières. Adoption à l'unanimité du compte-rendu.

2 – 2. Elections européennes du dimanche 26 mai 2019

Dans le cadre des élections européennes qui auront lieu d'ici la fin du mois, Virginie Adloff présente les dernières informations réglementaires en la matière. En effet, depuis le 1^{er} janvier 2019, les listes électorales sont gérées via l'INSEE.

Ces modifications nationales ont pour but d'éviter les électeurs doublement inscrits. De nouvelles cartes d'électeurs ont été éditées. Le tableau des permanences des élus est distribué. Le maire rappelle qu'il convient de respecter scrupuleusement les consignes d'organisation du déroulement des élections.

3 – 3. Avis de la commune sur la création d'un Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) entre la communauté de communes du Kochersberg (CoCoKo) et la communauté de communes du Pays de la Zorn

Délibération N° 14/2019 - 15 voix pour (unanimité)

Le maire explique aux membres du conseil qu'une démarche de coopération a été initiée entre la communauté de communes du Kochersberg et la communauté de communes du Pays de la Zorn, l'objectif étant de mutualiser des moyens et des ressources dans des domaines de compétence où cela sera pertinent pour les deux territoires. Les PETR sont des établissements publics constitués après accord entre plusieurs Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) à fiscalité propre et sont soumis aux règles applicables aux syndicats mixtes prévus à l'article L.5741-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT).

Il présente les modalités de création, de constitution et de fonctionnement du PETR qui est notamment composé d'un organe délibérant, le conseil syndical, d'une conférence des maires et d'un conseil de développement territorial qui réunit les représentants des acteurs économiques, sociaux, éducatifs, scientifiques et associatifs du PETR.

Le maire présente également le projet de statuts du PETR, qui détermine les modalités de fonctionnement du syndicat. Ainsi, le PETR sera dénommé « AKochZorn ». Le conseil syndical sera composé de 26 membres, soit 13 membres par EPCI membre.

Le projet de statuts précise également les domaines d'intervention pour lesquels la coopération entre les deux intercommunalités dans le cadre du PETR pourra s'avérer pertinente :

- Recenser l'offre, rencontrer et coordonner les acteurs, définir une politique de promotion et d'animation concertée afin d'envisager un développement touristique intercommunautaire ;
- Définir une politique d'animation intercommunautaire en faveur de la jeunesse ;
- Coordonner l'action des CISP (Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance) des deux communautés de communes membres du PETR ;
- La mise en œuvre, dans les conditions précisées dans le projet de territoire, pour le compte de ses EPCI à fiscalité propre membres ainsi que pour les EPCI partenaires qui en décideront, des actions notamment en matière d'aménagement de l'espace, de déplacements, de développement économique, d'environnement et toute autre question d'intérêt intercommunautaire.

Un projet de territoire sera élaboré dans l'année qui suit la création du PETR qui définit l'identité du territoire, les conditions de son développement économique, touristique, culturel et social.

Le projet de territoire est mis en œuvre dans le cadre d'une convention territoriale conclue entre le PETR et les EPCI membres qui fixe la durée, l'étendue et les conditions financières de la délégation, ainsi que les conditions dans lesquelles les services des EPCI sont mis à disposition du PETR.

Vu la loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM), notamment l'article 79 portant création des pôles d'équilibre territoriaux et ruraux (PETR) en la forme d'un syndicat mixte fermé ;

Vu les articles L5741-1 et suivants du code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article L5211-45 du code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet de statuts joint à la présente délibération ;

Le conseil municipal est sollicité pour donner son avis sur la création de ce PETR ;

Ayant pris connaissance du nouveau document élaboré par les services préfectoraux,

Après avoir entendu les explications de M. le maire,

Le conseil municipal après avoir délibéré, donne un avis favorable à l'unanimité des membres présents ou représenté **POUR : 15 voix - CONTRE : 0 voix - ABSTENTION : 0 voix**

↳ à la création d'un pôle d'équilibre territorial et rural entre la communauté de communes du Kochersberg et la communauté de communes du Pays de la Zorn, dénommé « AKochZorn » ;
et approuve le projet de statuts tel que présenté

4- Proposition et validation des axes du programme local de prévention des déchets ménagers sur la base des propositions du groupe de travail de la CoCoKo

Le conseil municipal prend connaissance des différents éléments relatifs à la mise en place d'un programme local de prévention des déchets au niveau de la CoCoKo, initié par la région Grand Est. Plusieurs axes sont retenus pour Dingsheim, comme :

- promouvoir le jardinage au naturel
- participer à la sensibilisation des scolaires et de la population
- proposer d'actions sur Dingsheim : fabrication de produits naturels, compostage ...

Le conseil municipal soutient ce programme à l'unanimité

5- Arrêté préfectoral concernant : Le prélèvement d'eau de rivière à des fins d'irrigation au profit du syndicat des irrigants du Ried du Sud

Délibération N° 15/2019 - 15 voix pour (unanimité)

Le conseil municipal prend connaissance de l'arrêté préfectoral du 17 avril 2019 portant autorisation temporaire au titre du Code de l'environnement pour le prélèvement d'eau dans les cours d'eau du Bas-Rhin pour l'exercice de l'activité saisonnière d'irrigation 2019.

Le conseil municipal, à 15 voix Pour des membres présents et représentés, prend acte de l'arrêté sus-visé daté du 17 avril 2019.

Nouvelle enquête parcellaire relative au GCO

Délibération N° 16/2019 - 15 voix pour (unanimité)

Le conseil municipal prend connaissance de l'arrêté préfectoral du 6 mai 2019 portant ouverture d'une enquête parcellaire complémentaire préalable à la déclaration de cessibilité des parcelles à acquérir dans le cadre du projet de l'autoroute de contournement ouest de Strasbourg – autoroute A355- sur le territoire des 22 communes situées sur le linéaire du projet. Le conseil municipal, à 15 voix Pour des membres présents et représentés, prend acte de l'arrêté sus visé daté du 06 mai 2019 et confirme sa position sur l'opposition au projet du GCO qui ne répond pas à l'objectif de désengorgement des accès à l'agglomération strasbourgeoise

7- Compte rendu d'activité 2018 : Gaz de Strasbourg

Le maire fait un retour sur le rapport 2018 remis par Gaz de Strasbourg concernant Dingsheim :

- ↪ 296 points de consommation
- ↪ 3330€ d'investissements
- ↪ 927€ de redevance de concession
- ↪ 338€ de redevance d'occupation du domaine public

Le document est disponible en mairie.

8- Etat d'avancement des travaux de voirie

Marcel Fritsch, adjoint en charge des travaux de voirie, rend compte de l'avancement des travaux rue de la Chaîne/rue Haute. Le décapage a été effectué sur 50cm. L'éclairage public et les réseaux secs sont en cours. Les réseaux humides seront posés courant juin. Des travaux de remise en état des bordures de trottoirs très endommagées sont prévus dans plusieurs autres rues de la commune.

9- Organisation de la journée solidaire communale du samedi 25 mai 2019

Une journée solidaire de travail est prévue le samedi 25 mai. Tous les conseillers, conjoints, voisins ...sont conviés à cette journée. Plusieurs ateliers sont prévus autour de la mairie, avec, en point d'orgue le gravillonnage des allées et le nettoyage du cimetière. Le contrôle des hydrants et le nettoyage du clocher sont également prévus. Rendez-vous à 8h à la mairie.

10- Compte rendu de différentes réunions

- ↪ PLUi : les personnes publiques associées ont émis un certain nombre de remarques sur le PLUi. Des compléments aux documents pourront encore être apportés. L'enquête publique aura lieu du 3 juin au 5 juillet inclus.
- ↪ Site internet : un nouveau site est en préparation, il sera présenté au conseil prochainement
- ↪ Assistantes maternelles : une réunion s'est tenue au bar du centre culturel avec les assistantes maternelles de Dingsheim et Griesheim afin d'échanger sur la problématique des places à la prochaine rentrée.

11- Divers

- ↪ SDIS : à partir du 1^{er} mai 2019, l'intervention des pompiers pour enlever des nids de guêpe sera facturée au demandeur par le service départemental d'incendie.
- ↪ SFR/Numéricable : le maire rappelle que l'on se rapproche de la date d'arrêt du réseau câblé proposée par SFR/Numéricable au 30 juin. Aujourd'hui, malgré nos nombreuses relances nous déplorons qu'aucune information n'ai encore été portée auprès de leurs clients. Il est impératif que SFR informe rapidement la population sur l'arrêt des services afin de laisser le temps à leurs clients de basculer sur une autre offre présente sur la fibre optique ou sur le réseau téléphonique.
- ↪ **Agenda :**
 - ⇒ Le prochain conseil municipal aura lieu le 01/07/2019 à 19h30.
 - ⇒ Le prochain comité directeur du Sivom « La Souffel » aura lieu le : 20/05/2019 à Dingsheim
 - ⇒ 25/05/2019 : journée communale solidaire de travail
 - ⇒ 26/05/2019 : élections européennes – les conseillers exceptionnellement empêchés devront se trouver un remplaçant inscrit sur les listes de Dingsheim et donner leurs coordonnées en mairie au plus tard le 17 mai.
 - ⇒ 3/06/2019 : PLUi – démarrage de l'enquête publique
 - ⇒ 18/06/2019 : portes ouvertes au collègue
 - ⇒ 22/06/2019 : fête de la Saint-Jean
 - ⇒ 25/06/2019 : fête de l'école élémentaire
 - ⇒ 29 et 30/06/2019 : 24h de foot organisé par l'ASDG
 - ⇒ 30/06/2019 : marche populaire organisée par la Mocef

Séance close à 21h40

Ont signé le registre tous les membres présents ou représentés :

| | | | | |
|---|--|--|-----------------------------|-------------------------------|
| Gaston BURGER | Joseph ARENAS <i>Procuration à Gaston Burger</i> | Gisèle BERBACH <i>Procuration à Philippe Kretz</i> | Christian BILLER | Fabienne BREYEL |
| Andrée BRIFFOTEAU | Audrey BURGER | Sébastien EYDER | Véronique FORGET | Dominique FRITSCH |
| Marcel FRITSCH <i>Procuration à Andrée Briffoteau</i> | Benoît HAETTINGER | Philippe KRETZ | Virginie MERKLE | Véronique SCHALLER |